

- Irénée de Lyon : Contre les Hérésies, L. III, 24.
- Tertullien : Traité du Baptême
- Cyprien de Carthage : L'aumône, n. 25
- Hilaire de Poitiers : La Trinité, VII
Sur Matthieu, ch. 9
- Chromace d'Aquilée : Sermon 31
- Basile de Séleucie : Sermon pour la Résurrection
- Yves de Montcheuil : Le Royaume et ses exigences

C'est à l'Église elle-même qu'a été confié le « Don de Dieu » (Jn 4,10), ... la communion avec le Christ, c.à.d. l'Esprit Saint, arrhes de l'incorruptibilité, confirmation de notre foi et échelle de notre ascension vers Dieu : car « dans l'Église, est-il dit, Dieu a placé des apôtres, des prophètes, des docteurs » (1 Cor 12,28) et tout le reste de l'opération de l'Esprit. De cet Esprit s'excluent donc tous ceux qui, refusant d'accourir à l'Église, se privent eux-mêmes de la vie par leurs doctrines fausses et leurs actions dépravées. Car là où est l'Église, là est aussi l'Esprit de Dieu ; et là où est l'Esprit de Dieu, là est l'Église et toute grâce. Et l'Esprit est Vérité (1 Jn 5,6). C'est pourquoi ceux qui s'excluent de lui ne se nourrissent pas non plus aux mamelles de leur Mère en vue de la vie et n'ont point part à la source limpide qui coule du corps du Christ, mais « ils se creusent des citernes crevassées » (Jr 2,13) faites de trous de terre, et boivent l'eau fétide d'un borbier : ils fuient la foi de l'Église de crainte d'être-démasqués, et ils rejettent l'Esprit pour n'être pas instruits. Devenus étrangers à la vérité, il est fatal qu'ils roulent dans toute erreur et soient ballottés par elle, qu'ils pensent diversement sur les mêmes sujets suivant les moments et n'aient jamais de doctrine fermement établie, voulant être sophistes de mots plutôt que disciples de la vérité.

Irénée de Lyon (130 – 208), Contre les Hérésies, L. III, ch. 24, n. 1-2

Il y a encore pour nous un second baptême, unique lui aussi, le baptême de sang dont le Seigneur a dit qu'il avait à être baptisé (Mc 10,38), bien qu'il l'ait déjà été. Il était venu en effet, comme l'a écrit Jean, « par l'eau et par le sang » (1 Jn 5,6), par l'eau pouf être baptisé,-par le sang pour être glorifié. De la même façon, par l'eau il fait de nous des appelés, par le sang des élus. Ces deux baptêmes jaillirent ensemble de la blessure de son côté percé, car ceux qui croient en son sang ont encore à être lavés dans l'eau, et ceux qui sont lavés dans l'eau ont encore à porter sur eux leur sang. Ce second baptême remplace le baptême d'eau lorsqu'on ne l'a pas reçu, il le rend lorsqu'on l'a perdu.

Tertullien (v. 155 – v. 225), Traité du baptême, n. 16.

Songez, frères bien-aimés, à ce qu'était le peuple chrétien au temps des apôtres, quand, en cette aurore, les âmes déployaient de plus grandes vertus, quand la foi des fidèles avait encore la ferveur des premiers jours. Ils vendaient leurs maisons et leurs terres, et ils venaient en apporter de bon-cœur et généreusement le prix aux apôtres pour le distribuer aux pauvres. Ils vendaient leur patrimoine d'ici-bas et le dépensaient, pour le transférer là où ils le posséderaient éternellement, pour acheter des demeures où ils habiteraient à tout jamais. L'aumône, à son apogée, était en rapport avec l'union des cœurs dans la charité. Nous lisons en effet dans les Actes des Apôtres : « La foule de ceux qui croyaient n'avait qu'un cœur et qu'une âme ; il n'y avait pas de différence entre eux, personne n'estimait posséder en propre quoi que ce fût de ses biens, mais tout était commun entre eux » (Ac 4,32). Voilà qui est devenir vraiment fils de Dieu par une naissance spirituelle (1 Jn 5,1-2), et imiter conformément à la consigne divine l'impartialité du Dieu qui est notre Père. Tout ce qui est à Dieu nous est commun pour l'usage ; personne n'est exclu de ses bienfaits et de ses dons, mais la famille humaine tout entière jouit également de la

bonté et de la générosité divines. C'est ainsi qu'également pour tous le jour luit, le soleil brille, la pluie arrose, le vent souffle ; ceux qui dorment ont le même sommeil ; l'éclat des étoiles et de la lune est commun à tous. Selon cette formule d'égalité, celui qui, possédant ici-bas des sources de revenus, partage avec ses frères, se montrant juste et égal pour tous dans la distribution de ses largesses, celui-là imite le Père céleste (Mt 5,45).

Cyprien de Carthage (v. 200 – 256) évêque, L'aumône, n. 25.

Thomas dit : « Mon Seigneur et mon Dieu » (Jn 20,28). Il est donc son Dieu, celui qu'il reconnaît pour Dieu. Certes, il n'ignorait pas qu'elle venait du Seigneur, cette injonction : « Écoute, Israël, le Seigneur ton Dieu est un » (Dt 4). Comment la foi de l'apôtre aurait-elle oublié le principal commandement du Seigneur, pour reconnaître la divinité du Christ, puisqu'il fallait confesser le Dieu unique pour avoir la vie ? Mais l'apôtre, à la lumière de la résurrection, comprenait dans sa totalité le plan mystérieux auquel adhère notre foi. Et lui qui avait si souvent entendu : « Moi et le Père, nous sommes un » (Jn 10,30), et : « Je suis dans le Père, et le Père est en moi » (Jn 14,11), le voici qui confesse à présent, sans péril pour sa foi, le nom qui exprime la nature divine-du Christ ... C'est donc parce qu'il comprend la vérité du mystère révélé dans l'Évangile que Thomas reconnaît le Christ pour son Seigneur et son Dieu ... En retour, le Seigneur nous confirme que le culte qui lui a été rendu par cette proclamation est une profession de foi, car il affirme : « Tu as cru, parce que tu as vu ; bienheureux ceux qui n'ont pas vu et qui ont cru. »

Hilaire de Poitiers (310 – 368), La Trinité, L. VII, n. 12.

Il faut attendre non du salut la foi, mais par la foi le salut, car des aveugles ont vu parce qu'ils avaient cru, et ne crurent pas parce qu'ils avaient vu (Jn 20,29), d'où l'on doit conclure qu'il faut mériter par la foi ce qui est demandé et non subordonner la foi à ce qu'on a obtenu.

Hilaire de Poitiers, Sur Matthieu, ch. 9, n. 9.

« Il n'y avait qu'un seul cœur pour toute âme ; personne ne disait sien quoi que ce soit de ses biens, mais tout leur était commun » (Ac 4,32). Aussi plaisaient-ils à Dieu en menant une telle vie. Pourquoi auraient-ils des biens divisés, eux dont les biens célestes sont indivisés ? Pourquoi n'auraient-ils pas tout en commun, eux qui, en commun, possédaient le Seigneur de tous ? Ce qui était à un seul était à tous, ce qui était à tous était à chacun. Dans cette mise en commun, ils imitaient déjà la participation à la gloire future, là où les saints règneront en commun, là où personne ne se dispute pour des délimitations, personne pour des propriétés, personne pour des maisons. Là, la joie est commune à tous, et commune l'allégresse, parce que ce qui est à un seul est à tous, et ce qui est à tous est à chacun.

Chromace d'Aquilée (335 – 408), Sermons, sermon 31, n. 4.

« Mets ton doigt dans la marque des clous », dit Jésus à Thomas. « Tu me cherchais quand je n'étais pas là, profites-en maintenant. Je connais ton désir malgré ton silence. Avant que tu ne me le dises, je sais ce que tu penses. Je t'ai entendu parler, et quoiqu'invisible, j'étais auprès de toi, auprès de tes doutes, et sans me faire voir, je t'ai fait attendre, pour mieux regarder ton impatience. Mets ton doigt dans la marque des clous. Mets ta main dans mon côté, et ne sois plus incrédule, mais crois. »

Alors Thomas le touche : toute sa défiance tombe et rempli d'une foi sincère et de tout l'amour que l'on doit à son Dieu, il s'écrie : « Mon Seigneur et mon Dieu ! » Et le Seigneur lui dit : « Parce que tu m'as vu, tu as cru ; heureux ceux qui n'ont pas vu et qui ont cru ! Thomas, porte la nouvelle de ma résurrection à ceux qui ne m'ont pas vu. Entraîne toute la terre à croire

non à ses yeux, mais à ta parole. Parcours les peuples et les cités païennes. Apprends-leur à porter la croix sur les épaules au lieu des armes... Dis-leur qu'ils sont appelés par la grâce, et toi, contemple leur foi : heureux, en vérité, ceux qui n'ont pas vu et ont cru ! »

Telle est l'armée que lève le Seigneur ; tels sont les enfants de la piscine baptismale, les œuvres de la grâce, la moisson de l'Esprit. Ils ont suivi le Christ sans l'avoir vu, ils l'ont cherché et ils ont cru. Ils ont reconnu avec les yeux de la foi, non du corps. Ils n'ont pas mis leurs doigts dans les marques des clous, mais ils se sont attachés à sa croix et ont embrassé ses souffrances. Ils n'ont pas vu le côté du Seigneur, mais par la grâce ils se sont unis à ses membres et ils ont fait leur cette parole du Seigneur : « Heureux ceux qui n'ont pas vu et qui ont cru ! »

Basile de Séleucie (? - v. 468), évêque, Sermon pour la Résurrection, 1-4, 2000 ans B, p.28, Brésard.

Les paraboles du trésor et de la perle nous révèlent une des exigences les plus profondes du Royaume. Le Royaume n'est pas quelque chose qui puisse être simplement surajouté à notre vie personnelle, même en prenant encore une grande part de notre pensée et de notre activité.

On a le vrai souci du Royaume que lorsque ce souci domine tout. Le Royaume est absolu : il ne souffre pas le plus et le moins. Il n'est pas quelque chose que l'on possède à moitié, ou à quoi l'on fait une part. On ne le possède que lorsque tout a été abandonné pour lui.

Yves de Montcheuil s. j. (1900 - 1944), Le Royaume et ses exigences, Éd. de l'Épi, 1959.

Le Royaume de Dieu exige notre service, et néanmoins son instauration est tout entière œuvre divine. Nous ne le procurons pas, nous ne le construisons pas. Nous l'accueillons, nous y entrons. Nous travaillons aussi en vue de sa reconnaissance par les autres hommes, nous cherchons à le propager. Mais en lui-même, il n'est aucunement notre œuvre et, sur le plan même où notre action s'exerce, nous avons toujours à nous rappeler la parole de notre Seigneur : Lorsque vous aurez fait tout ce que vous pouvez, dites : nous sommes des serviteurs inutiles (Lc 17,10). Donc, d'une part, exigence de service absolu, et, d'autre part affirmation que ce service est hors de proportion avec le but à atteindre. Le Royaume n'est pas d'abord conçu, imposé ou proposé par les hommes : il est annoncé par Dieu et par ses envoyés. Il est l'objet d'une révélation. Les Prophètes l'aperçoivent en leurs visions d'avenir, Jean Baptiste le proclame, Jésus Christ l'instaure. C'est un don de Dieu, dont l'avènement est fixé par Dieu. La grâce est absolument gratuite. L'homme ne peut qu'attendre, dans son activité même, que l'œuvre de Dieu se produise. Ce n'est pas par ses efforts humains qu'il hâtera le Royaume, pas plus que ce n'est par son intelligence humaine qu'il en concevra l'idée. Certes, notre Seigneur réclame la vigilance : le Fils de l'homme vient comme un voleur, alors qu'on l'attend le moins, et il ne faut pas manquer sa venue (cf. Mt 24, 42-44) ; il est aussi comme le maître de maison, qui revient tard dans la nuit, et dont le bon serviteur guette le retour pour le servir (cf. Le 12, 35-46). Mais cette vigilance doit être patiente : souvent le maître tarde, et en tout cas le développement du Royaume est l'œuvre de Dieu ; l'homme y est impuissant : Il en est du Royaume de Dieu comme d'un homme qui aurait jeté du grain en terre : qu'il dorme ou qu'il se lève, la nuit ou le jour, la semence germe et pousse, il ne sait comment (Mc 4,26-27). Jésus dit cela contre les zélotes, mais aussi bien contre l'impatience de ses propres apôtres. Il ne sert à rien que l'homme aille s'agiter autour de son champ, Dieu seul instaure le Royaume et le fait progresser. Il nous faut agir, mais notre attitude ne doit pas être, dans la recherche du Royaume, ce qu'elle est dans les œuvres temporelles, où le résultat dépend de notre action.

Yves de Montcheuil s. j.